



Congrès de l'Association des archivistes du Québec 2024

COMPÉTENCES INFORMATIONNELLES : ET LA GED DANS TOUT CELA!?

Par Francis Rancourt-Proulx

Introduction

Dans un monde où l'information est omniprésente, quel est le rôle du spécialiste de l'information dans l'accompagnement des professionnels dans l'acquisition, la maîtrise et le maintien des compétences en lien avec la gestion documentaire?



Plan de la présentation

- Contexte
- Questionnement / problématique de recherche
- Enquête / résultats préliminaires
- Prochaines étapes
- Discussion

Contexte

Pourquoi devons-nous
'enseigner' la gestion
documentaire en milieu
de travail?



Contexte

Les cadres qui indiquent les obligations, sans nécessairement apporter les précisions ou attentes.

Exemple: Directive sur les services et le numérique (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

- 4.3.2 Les **gestionnaires** sont responsables de ce qui suit :
 - 4.3.2.1 Informer les employés de leur obligation de consigner leurs activités et leurs décisions ayant une valeur opérationnelle.

- 4.3.3 Les **employés** sont responsables de ce qui suit :
 - 4.3.3.1 consigner leurs activités et leurs décisions ayant une valeur opérationnelle.

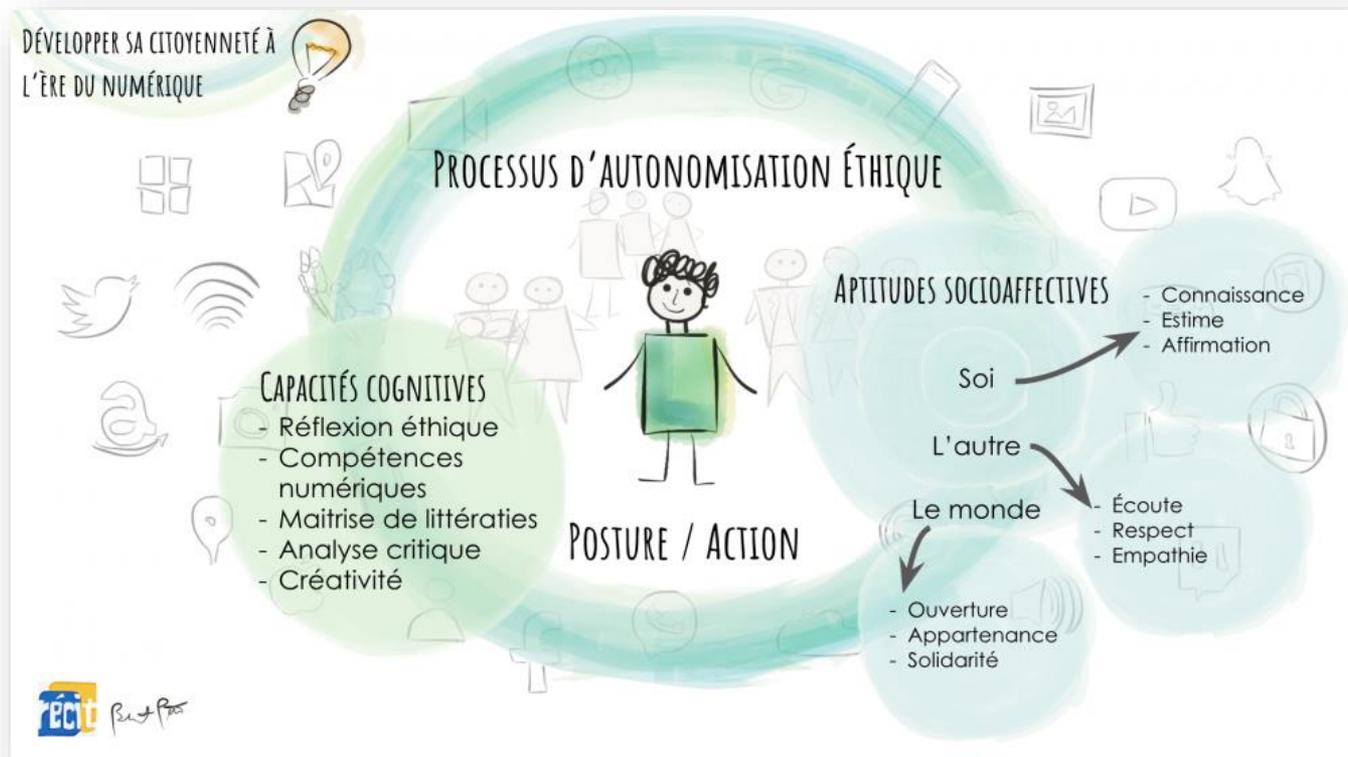
- 4.3.1.6 Le **DPI du ministère**, en collaboration avec d'autres agents du ministère, au besoin, est responsable de ce qui suit :
 - 4.3.1.6 Consigner les pratiques de gestion du cycle de vie au sein du ministère qui s'harmonisent avec la nature ou l'objet de l'information ou des données et qui répondent aux exigences en matière de responsabilité, d'intendance, de mesure du rendement, de production de rapports, ainsi que des exigences prévues par la loi.



Contexte

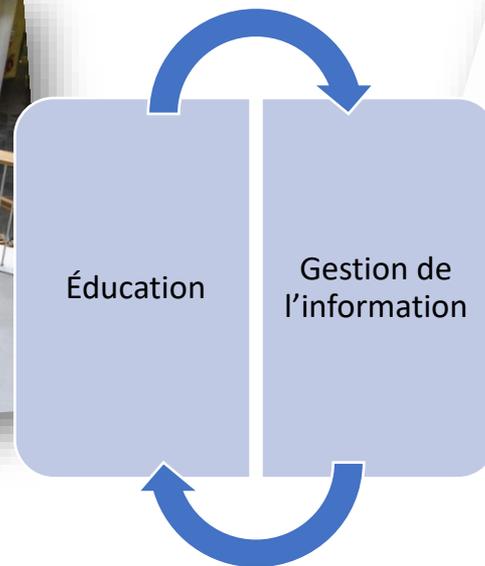
- **Le processus d'autonomisation éthique**

- S'aligne avec le programme de formation de l'École québécois;
- L'objectif de s'assurer que les citoyens de demain seront littérates et préparés à une société numérique, donc être conscient de leur rôle et leurs responsabilités en matière d'information.



Questionnement / problématique de recherche

- Comment rallier deux intérêts dans le cadre d'études à la maîtrise?



Questionnement / problématique de recherche

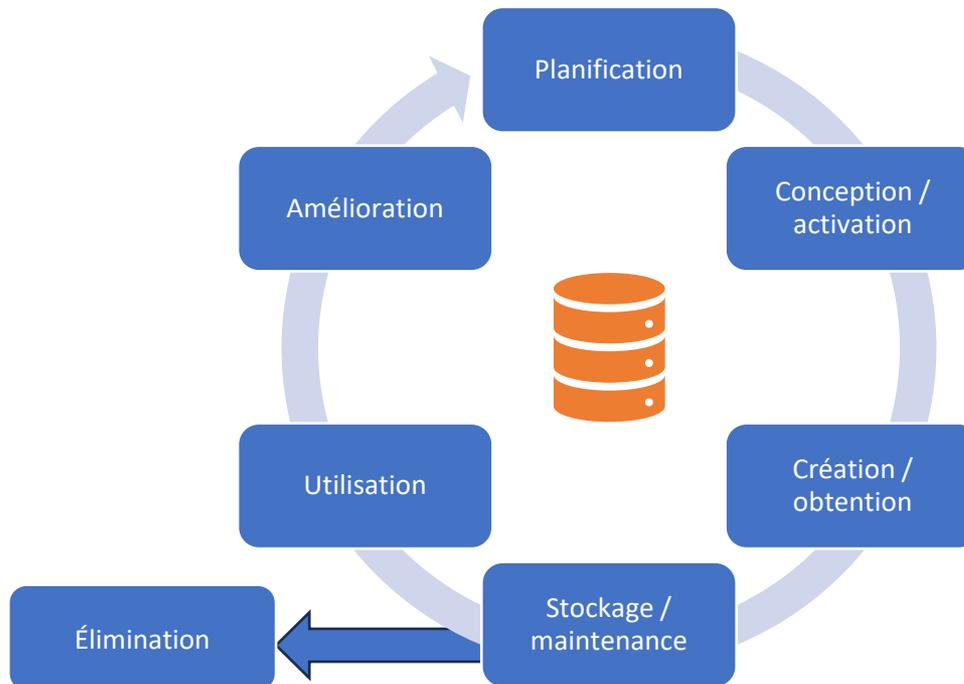
- **Revue de la littérature**

- Plusieurs modèles de compétences informationnelles relèvent plus de la bibliothéconomie;
- Lorsqu'on parle de littératie numérique, on ne signifie pas tant la création/gestion de documents au sens 'gestion documentaire';
- Certains spécialistes de l'éducation québécoise tentent d'inclure des notions rattachées à la gestion documentaire (stockage, nommage de fichiers), mais sans explications du mécanisme relié;

Questionnement / problématique de recherche

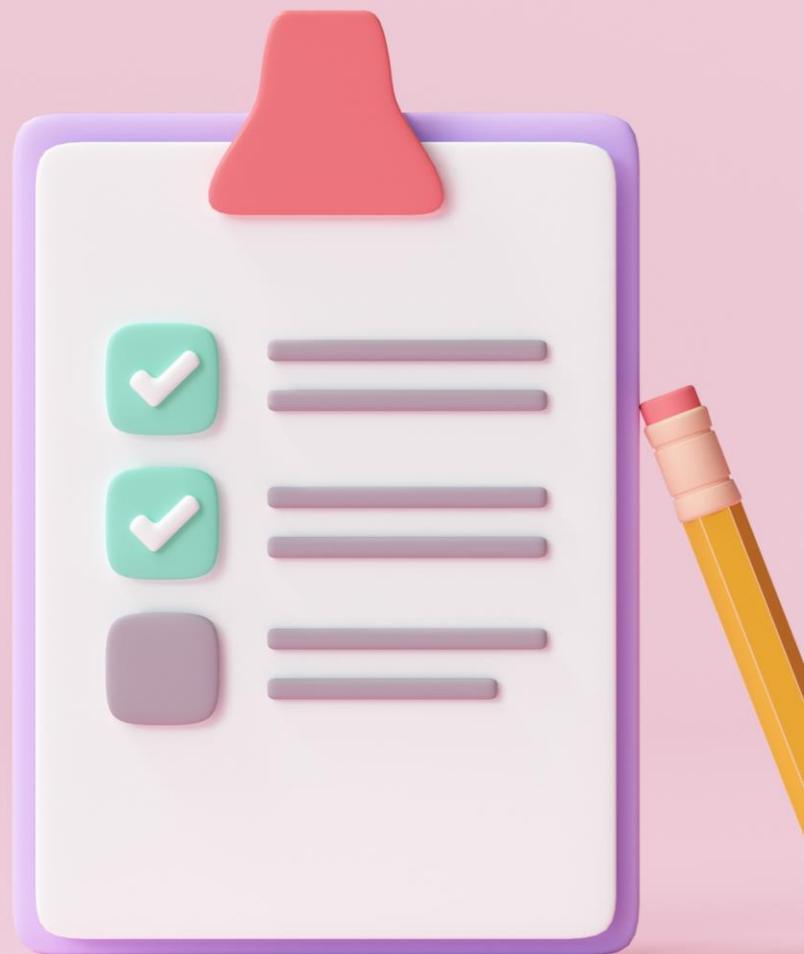
- **Revue de la littérature**

- La gestion des données de recherche semble créer le 'buzz' de cet intérêt actuel;
- Mais qui est responsable de son application?



Enquête / résultats préliminaires

- Entrevues avec des spécialistes de la GI afin de :
 - Connaître leurs définitions de l'article 4.3.3 de la *Directive sur les services et le numérique*;
 - Connaître les composantes de ce que constituent les compétences en matière de GI;
 - Connaître leurs attentes en tant qu'experts de la GI par rapport aux utilisateurs.
- Entrevues avec des fonctionnaires du gouvernement afin de :
 - Interroger leur connaissance de la *Directive sur les services et le numérique* et plus particulièrement l'article 4.3.3;
 - Interroger leur connaissance en matière de gestion de l'information et l'impact de celle-ci sur leur travail et l'organisme;
 - Interroger leur niveau de confort à effectuer des opérations en matière de gestion documentaire.



Enquête / résultats préliminaires

- Entrevues avec des spécialistes de la GI – **RÉSULTATS** :
 - La *Directive* ainsi que l'article 4.3.3 ne semblent pas connus par tous;
 - La gestion documentaire devrait comprendre :
 - La création/réception de l'information officielle et non-officielle;
 - L'utilisation du plan de classification;
 - Le nommage approprié des fichiers;
 - Le niveau de sécurité de l'information;
 - Les restrictions d'accès de l'information;
 - La connaissance et l'utilisation des systèmes d'information officiels et non-officiels;
 - La disposition de l'information non-officielle
 - Il faut énormément d'accompagnement auprès des fonctionnaires en matière de gestion documentaire;

Enquête / résultats préliminaires

- Entrevues avec des fonctionnaires du gouvernement – **RÉSULTATS** :
 - La *Directive* ainsi que l'article 4.3.3 ne semblent pas connus par tous;
 - On apprend la GI au début de l'emploi, dans l'accueil (*onboarding*), mais très peu de suivi par la suite;
 - Le niveau de suivi/attente est différent d'un organisme à un autre, ce qui complique la compréhension des fonctionnaires;
 - La pratique informationnelle personnelle prend beaucoup de place et remplace les standards de l'organisme;
 - En somme (en quelque sorte): les fonctionnaires ne se trouvent pas structurés en matière de GI, mais réussissent à accomplir leur travail.

Prochaines étapes

- Finalisation du mémoire de maîtrise;
- Partage des pistes de réponses auprès des acteurs et autorités concernés;
- Études à un niveau supérieur?
- Une certitude → beaucoup de travail à faire sur les concepts et l'opérationnalisation d'un tel modèle de compétences informationnelles.



Discussion



Merci!

Francis Rancourt-Proulx

Candidat à la maîtrise

Technologie éducative, Université Laval

Gestionnaire en GI, gouvernement fédéral

rancourtpf.si@gmail.com

 Francis Rancourt-Proulx

À l'exception des endroits mentionnés, les images proviennent de Stock Images, libre de droits.



Source:Turn Yellow